

22 juillet 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du pavillon de la montagne, située au 213, rue du Quai, le mercredi 22 juillet 2020, à 18 h 30 à laquelle étaient présents:

M. Michel Blackburn, conseiller
Mme Annie Girard, conseillère
Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière
M. Vallier Girard, conseiller
Mme Suzan Lecours, conseillère
M. Frédéric Villeneuve, conseiller

Était absent M. Claude Riverin, conseiller

Sous la présidence de M. Laurent Thibeault, maire.

Formant quorum, M. Thibeault ouvre la séance à 18 h 30.

Aucun_ citoyen présent

**149 22-07-2020 Lecture et adoption de l'ordre du jour
Résolution 149-2020**

Monsieur Laurent Thibeault, maire fait la lecture de l'ordre du jour, et en ayant tous reçu l'avis de convocation dans les délais requis avant la tenue de la présente, M. Michel Blackburn propose, appuyé par M. Frédéric Villeneuve et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Adoption du règlement d'emprunt 297-2020 ayant pour objet le raccordement du puits #3;

M. Laurent Thibeault, maire explique que suite à un appel auprès d'un conseiller en financement du ministère des Affaires municipales fait par Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière pour la vérification du projet de règlement d'emprunt et étant donné que ce projet est lié à une subvention du programme TECQ, il a été recommandé d'emprunter un montant plus élevé, soit 707 000 \$, d'y affecter la subvention et de financer le solde sur une période de 20 ans, solde estimé à 147 000 \$.

**150 22-07-2020 1) Adoption du règlement 297-2020 décrétant une dépense de 707 000 \$ et un emprunt de 707 000 \$ pour compléter les travaux du puits #3 aux réservoirs 1 et 2
Résolution 150-2020**

- Considérant qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance extraordinaire tenue le 20 juillet 2020;
- Considérant que des modifications y ont été apportées suite à des vérifications auprès du ministère des Affaires municipales et que les membres du Conseil sont en accord avec ces dernières;

M. Frédéric Villeneuve demande la parole et propose, d'y apporter une modification sur le remboursement afin que les contribuables desservis paient 80% de l'emprunt et que ceux non desservis paient 20 %, il est appuyé par Mme Suzan Lecours. M. Laurent Thibeault, maire demande le vote (2 membres du Conseil sont pour M. Frédéric Villeneuve et Mme Suzan Lecours) et 3 contre (M. Vallier Girard, M. Michel Blackburn et Mme Annie Girard), la proposition de M. Villeneuve est donc rejetée. M. Laurent Thibeault, maire demande s'il y a d'autres propositions de modifications, aucun membre ne se manifeste, le règlement est donc adopté tel que présenté et rédigé décrétant une dépense de 7070 000 \$ et un emprunt de 707 000 \$ pour compléter les travaux du puits #3 aux réservoirs 1 et 2.

***151 22-07-2020 Levée de la séance
Résolution 151-2020***

M. Michel Blackburn propose de lever la présente à 18 h 53.

Maryse Girard, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Laurent Thibeault, maire